

Session du 18 octobre 2021

Discours du Président

Monsieur le Sénateur,

Mesdames, Messieurs les Vice-présidents,

Mesdames, Messieurs les conseillers départementaux,

Chers collègues,

Si je suis toujours heureux de vous retrouver dans cet hémicycle auquel nous commençons à nous habituer, je serais encore plus heureux si nous pouvions nous retrouver dans **notre** hémicycle départemental pour aborder nos débats départementaux.

J'ai ainsi demandé à ce que soit étudié, dans les meilleurs délais, les conditions de notre retour salle Max Lejeune, cette enceinte qui fait partie de l'histoire de notre institution.

J'y suis personnellement attaché, pour des raisons éminemment symboliques mais aussi affectives, et je sais que vous êtes nombreux à partager mon sentiment et mon impatience.

Le poids de l'histoire nécessite cependant quelques évolutions pour nous offrir des conditions de travail optimales et nous assurer un retour dans les meilleures conditions possibles.

“Le temps est long du projet à la chose” disait Molière... j'espère que le temps des études sera le plus court possible ! Je ne manquerai pas de vous en tenir informés.

Dans l'attente, je suis convaincu que c'est avec beaucoup de plaisir que nous allons passer la semaine ensemble, ici, pour débattre du Budget Supplémentaire 2021 de notre collectivité et confronter nos points de vue dans un état d'esprit, je l'espère, toujours constructif.

~~~

Comme je n'ai de cesse de le répéter depuis l'installation de cette nouvelle assemblée en juillet dernier, j'ai à coeur de faire vivre le débat démocratique entre les différentes sensibilités qui la composent.

Les problématiques de nos territoires n'ont pas d'étiquette politique mes chers collègues.

Les attentes de nos concitoyens, les situations auxquelles ils sont confrontés au quotidien, les difficultés que rencontrent certains d'entre eux, n'ont pas de parti.

Les projets que portent les acteurs de nos cantons, les investissements que nous soutenons dans nos communes, ou encore les initiatives que nous pouvons accompagner, n'épousent aucune philosophie partisane.

Toutes et tous ici présents, nous sommes avant tout animés par une volonté d'agir pour nos territoires. C'est cette ambition qui doit guider notre façon de travailler durant les sept années qui se présentent devant nous.

Dans cet état d'esprit, j'ai tenu à ce que tous les groupes au sein desquels vous siégez puissent participer activement à l'élaboration du projet du mandat dans lequel nous nous engageons.

Dans l'intérêt des habitants de notre département, je forme le voeu que cette démarche soit porteuse de dispositifs innovants et fasse exemple pour nos collègues des autres conseils départementaux.

**Le Budget supplémentaire que nous présentons, nous donne les moyens de cette ambition.**

Il démontre une nouvelle fois que la bonne gestion de notre collectivité ces dernières années, nous permet aujourd'hui de faire du Département de la Somme un acteur de la relance après plusieurs mois d'une crise sanitaire, économique, mais aussi sociale, sans précédent.

**107,7 millions d'euros, tel est le résultat que nous avons pu dégager de l'exercice 2020.**

Grâce à celui-ci, nous pouvons :

- stabiliser notre endettement, en réduisant de 45,6 millions d'euros l'emprunt que nous avons programmé au Budget Primitif 2021

- ajuster nos dépenses de fonctionnement pour permettre à nos agents d'assurer leurs missions de service public dans les meilleures conditions possibles.

- et enfin investir dans l'avenir mais aussi dans le quotidien des Samariens.

Il est en effet primordial à mes yeux que le Conseil départemental de la Somme soit, avec les communes, la collectivité de proximité qui agit par des mesures concrètes, des mesures utiles au plus grand nombre.

Malmenés il y a encore peu de temps, la terrible crise qui nous a frappés de plein fouet durant l'année écoulée a fait la démonstration du rôle essentiel des départements dans la gestion des situations d'urgence.

Mes chers collègues, le Conseil départemental est bien la collectivité indispensable, celle dont l'ADN est d'être toujours plus proche, toujours plus présente dans le quotidien de nos concitoyens.

Nous devons, collectivement, en faire la démonstration à celles et ceux qui en doutent encore.

Ce sera d'ailleurs l'un des enjeux de la motion dont nous débattons demain soir pour alimenter les assises de l'Assemblée des Départements de France.

Ensemble, nous devons porter cette ambition et permettez-moi d'en tracer le cadre qui a vocation à être développé et élargit durant nos travaux.

~~~

- L'humain constitue en premier lieu le coeur des missions du Département et je m'en réjouis !

Oui, le handicap est une de nos missions essentielles. Je tiens à la placer au rang de grande cause départementale par un plan global pour l'inclusion des personnes handicapées.

En partenariat avec l'Etat, nous nous engageons ainsi dans la mise en place de l'Aide à la Vie Partagée qui permettra de favoriser l'habitat inclusif.

Le Département y consacrerait près de 2,2 millions d'euros. Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle ce sont 15 projets et 105 bénéficiaires qui sont ici concernés.

La Somme fait clairement partie des départements de France les plus engagés sur la question du handicap mes chers collègues.

La Secrétaire d'Etat chargée du handicap nous propose donc de figurer parmi les trois Départements français "pilotes", avec le Finistère et la Haute-Savoie, pour expérimenter des dispositifs nouveaux. Dans un cadre dérogatoire, nous serons ainsi amenés à lui proposer des solutions de prise en charge innovantes .

Ce partenariat privilégié se traduit par un travail en lien direct avec les services du Ministère.

Sophie Cluzel sera notamment présente ce lundi 25 octobre dans nos locaux pour la réunion du 2ème comité de gouvernance stratégique de la feuille de route MDPH 2022 à laquelle je représenterai l'ADF. L'occasion nous sera ainsi offert d'inaugurer notre Site Simone Veil, événement auquel vous serez bien entendu convié.

Oui, l'augmentation des salaires des auxiliaires de vie est une ambition que nous portons. Elle se concrétise par le versement d'un million d'euros inscrit au BP 2021 au bénéfice des aides à domicile.

Nous n'avons malheureusement pas tous les leviers pour agir autant que nous le souhaiterions, mais soyez convaincus que nous sommes pleinement engagés. Nous alertons d'ailleurs régulièrement le gouvernement sur ce sujet.

Oui, mes chers collègues, nous sommes fiers de mettre les moyens nécessaires au retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, en basant notre action sur le principe des **droits et des devoirs**. L'opération "Réussir Sans Attendre" que nous organisons la semaine dernière visait ainsi un objectif clair : ne laisser personne sans activité. Chacun doit se voir proposer une formation, une action d'insertion ou un emploi.

Et enfin, oui, notre collectivité doit montrer l'exemple en donnant sa chance à chacun et notamment aux plus jeunes.

J'ai ainsi demandé à ce que le nombre d'apprentis évoluant dans nos services soit multiplié par quatre dès 2022. Je tiens à ce que, parmi eux, les jeunes en situation de handicap puissent trouver toute leur place et que nos enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance, que la vie n'a pas épargné, puissent venir se former et apprendre auprès de nos agents.

~~~

**- Etre utile pour nos territoires et les habitants de nos communes, c'est également investir massivement, accompagner des initiatives, mais aussi s'engager dans des investissements majeurs.**

Le Conseil départemental de la Somme doit pouvoir répondre présent pour améliorer concrètement le quotidien de nos concitoyens, tout comme il doit être un acteur majeur des grands projets structurants qui dessineront la Somme de demain.

Il en va ainsi de notre **plan vélo** pour lequel nous renforçons le budget de 800.000€. Une mesure qui présente un triple intérêt : **social**, en soutenant le pouvoir d'achat des foyers samariens, **écologique**, en soutenant les circulations douces, mais aussi **économique**, en créant de l'activité pour nos commerces locaux.

Il en va de même des aides directes aux communes que nous avons mises en place, *en complément du travail mené avec les Communautés de communes et d'agglomération.*

Elles sont de formidables outils pour agir au plus près des besoins des Samariennes et des Samariens.

Le succès qu'elles rencontrent sont la preuve de leur pertinence et illustre parfaitement notre volonté de renforcer la place du Département comme collectivité de proximité.

Je suis ainsi fier que nous puissions, aujourd'hui, inscrire 3,5 millions d'euros d'autorisations de programme supplémentaires pour soutenir toujours plus le déploiement de la vidéo-protection dans notre département et la modernisation de l'éclairage public des rues de nos villes et villages.

Nous avons identifié précisément les besoins de nos territoires, nous y avons répondu et nous continuerons à y répondre.

C'est également le sens du plan de sécurisation des traversées de nos villes et villages que nous devons bâtir pour les prochains mois et les prochaines années.

Voilà la ligne que je souhaite que nous tracions ensemble, celle des investissements tournés vers des résultats tangibles, visibles et utiles à nos concitoyens.

**Au-delà, nous devons être au rendez-vous des infrastructures qui marqueront à jamais l'avenir de notre département.**

Le Canal Seine-Nord Europe, dont un point d'étape nous sera présenté mercredi par Jérôme Dézobry, Président du directoire de la Société de Projet, en est un parfait exemple.

~~~

Mes chers collègues,

en notre nom à tous, j'ai à coeur de saluer le travail mené par les agents qui oeuvrent dans les directions de nos services en lien avec nos vice-présidentes et vice-présidents.

Si nous, élus, sommes porteurs d'une ambition, si nous fixons un cap pour honorer la confiance placée en nous par les électeurs, c'est bien à eux que revient la belle mission de mettre en musique la partition que nous écrivons.

Le Budget supplémentaire que nous présentons aujourd'hui est un très bel outil de transition entre la période difficile que nous venons de vivre et qui, je l'espère, sera bientôt totalement derrière nous, et l'ambition que nous devons défendre en 2022, dans notre budget primitif, mais aussi dans les années à venir.

Alfred Manessier, peintre qui aura marqué notre département et notre région, a écrit en juin 1950 : *"le peintre ne peut rebâtir l'homme à lui seul, il ne peut qu'apporter son matériau propre à la grande reconstruction"*.

Tous ensemble, mes chers collègues, apportons nos matériaux, apportons notre bonne volonté, notre envie et notre passion pour ce beau département qui est le notre pour écrire la nouvelle page attendue par nos concitoyens !

Je vous remercie,